



Le Stade des Lumières avance

Approbation du Plan Local d'Urbanisme par le Conseil Communautaire du Grand Lyon

Lyon, le 13 décembre 2011

Le 17 octobre 2011, les commissions d'enquêtes relatives à la révision du Plan Local d'Urbanisme, l'accès Nord, l'accès Sud, le parking des Panettes, l'extension de la ligne de tramway T3, l'aménagement du complément de l'échangeur n°7 ainsi que la demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau rendaient toutes un avis favorable.

Le 7 décembre 2011, la commission d'enquête relative au Permis de Construire a également délivré un avis favorable.

Le conseil communautaire du Grand Lyon s'est réuni ce lundi 12 décembre 2011. Il a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme. La délibération qu'il a prise en ce sens constitue une étape indispensable à la délivrance du Permis de Construire.

Les avis favorables rendus par les Commissaires Enquêteurs et le vote de la modification du Plan Local d'Urbanisme représentent une étape importante du projet Stade des Lumières qui va permettre à l'ensemble des partenaires (État, Conseil Général, Grand Lyon, Sytral (Syndicat de Transports de l'Agglomération Lyonnaise), Mairie de Décines et l'Olympique Lyonnais) de poursuivre ce projet exemplaire conformément au calendrier qui a été annoncé et qui prévoit la livraison du stade au 2^{ème} trimestre 2014.

Prochaine publication : compte tenu de l'agenda à venir en Champions League, la date de publication des résultats semestriels sera communiquée ultérieurement.

OL Groupe
Laurence Morel Garrett

Tel : +33 4 26 29 67 33
Fax : +33 4 26 29 67 13
Email:
dirfin@olympiquelyonnais.com
www.olweb.fr

Marché des cotations : Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-
Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services -
CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs

